



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar le 26/10/2020

LA SOCIETE DE TELEDIFFUSION DU SENEGAL (TDS-SA) ET LE FDSUT OFFRE 7000 DECODEURS AUX FOYERS VULNERABLES DE SAINT-LOUIS POUR AIDER A FINALISER LA TRANSITION NUMERIQUE.

Résorber la fracture numérique, c'est le défi que s'est fixé le Sénégal dans le cadre de la transition de l'analogique au numérique. Dans cette dynamique, la société TDS-SA, créée pour finaliser la transition et en charge de la disponibilité de la Télévision Numérique Terrestre, repousse ses limites en s'associant au FDSUT (Fonds de développement du service universel des télécommunications) pour distribuer des décodeurs à 120 000 foyers vulnérables du Sénégal.

TDS-SA et le FDSUT ont lancé le 10 septembre 2020 la TNT TOUR SENEGAL, campagne de distribution des décodeurs TNT à des foyers vulnérables, à travers tout le territoire sénégalais. Après les étapes de Fatick, Sédhiou, Ziguinchor, c'est Saint-Louis qui était à l'honneur ce vendredi 23 octobre 2020 avec la présence des populations et des autorités administratives de la région. Le Maire, Monsieur Mansour Faye a reçu, lors d'une cérémonie officielle, un lot de 7000 décodeurs TNT qui seront distribués et installés dans des familles démunies.

Prenant la parole au cours de l'événement, Monsieur **Manel Fall, Coordonnateur du FDSUT**, structure qui a subventionné les décodeurs n'a pas caché la fierté du fonds de contribuer à la lutte contre la fracture numérique : « *C'est un immense plaisir d'être dans cette ville pour participer à la distribution des décodeurs. C'est une volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky Sall de faire de l'équité sociale et territoriale une réalité dans tous les politiques et programmes. C'est dans ce sens que le FDSUT a investi 3 milliards pour accompagner la société TDS-SA à doter les ménages de ces décodeurs. C'est toute notre satisfaction* », a-t-il déclaré.

Abondant dans le même sens, Monsieur **Khadim Hann, Adjoint au Gouverneur** de la région de Saint-Louis n'a pas manqué de saluer cet acte qui dit-il, « *aide les populations vulnérables à être en phase avec la transition numérique. La révolution numérique s'est opérée dans le domaine de l'audiovisuel avec le basculement de l'analogique au numérique. Grâce à la TNT, les populations vont bénéficier d'images d'excellentes qualités. Mais il était important d'en faire profiter à un grand nombre ; voilà pourquoi le Président de la République a beaucoup insisté pour que l'équité territoriale et sociale soit au cœur de la transition. Il prouve une fois de plus qu'il tient à une transition numérique réussie* », s'est-il réjoui.

Très honoré du choix de la région de Saint-Louis, le **Maire Monsieur Mansour Faye, par ailleurs, Ministre du Développement communautaire de l'Equité sociale et territoriale**, a beaucoup remercié les équipes de la TDS-SA et du FDSUT. « *Ces décodeurs vont profiter à des ménages qui sont choisis à partir du Registre National Unique. Ce geste va les sortir des difficultés qu'ils avaient pour accéder à une télévision de qualité et à des contenus variés. Tout ceci confirme que nous sommes dans la ligne de conduite tracée par le Chef de l'Etat pour*

une société numérique et inclusive où tous les ménages peuvent accéder à la télévision où qu'elles puissent se trouver. Nous remercions tous les acteurs qui se donnent corps et âmes pour la réussite de la transition de l'analogie au numérique », a-t-il déclaré.

Du côté des bénéficiaires, la satisfaction est le sentiment le mieux partagé. D'après Madame **Ndeye Niang, représentante des bénéficiaires**, « *la télévision est un symbole de cohésion familiale. En disposer en qualité est un gros soulagement.* »

Après la remise des décodeurs, le Maire de Saint-Louis accompagné du coordonnateur du Fdsut et du Directeur Général de TDS-SA se sont rendus dans une famille qui savourait encore les premières images reçues grâce à son décodeur numérique.

Monsieur Amadou Abdoulaye Diop, Directeur général de TDS-SA déclare :

« Le Président de la République Monsieur Macky Sall tient beaucoup à l'équité territoriale. Donc il était important pour nous de descendre sur le terrain. Aujourd'hui nous avons allumé 18 sites sur le territoire national qui permettent de recevoir le signal de la TNT. Ce qui nous permet de couvrir les 14 régions. A partir de ce moment on peut tendre sereinement vers un basculement intégral. Par ailleurs, nous avons travaillé sur les différentes composantes à travers la couverture, l'accès des populations aux décodeurs mais aussi l'aspect juridique avec la signature des conventions et cahiers des charges. Tout cela devrait régir la transformation numérique parce qu'on est dans une dynamique de réduction de la fracture numérique. Donc il va y avoir de nouveaux rapports entre nous, opérateur de diffusion et les éditeurs de contenus et le régulateur de contenu qu'est le CNRA. Au total ce sont cent vingt mille (120 000) décodeurs qui seront distribués à travers le pays. C'est le lieu de remercier le Président de la République parce qu'il nous a demandé de basculer, mais il a pensé aux populations vulnérables à qui il a offert gracieusement les décodeurs grâce à travers le FDSUT. Aujourd'hui, les sénégalais où qu'ils puissent se trouver au Sénégal peuvent recevoir le signal des autres télévisions alors qu'ils ne recevaient que la RTS jusqu'en début 2020 », a-t-il expliqué.

A propos du FDSUT

Dans l'objectif d'assurer à l'ensemble des citoyens sénégalais l'accès aux services de communications électroniques, le Fond de Développement du Service Universel des Télécommunications, depuis l'adoption de la loi n°2018-28 du 12 décembre 2018 portant Code des Communications électroniques, a fait l'objet d'une réforme en profondeur pour appréhender les nouveaux enjeux liés à l'évolution du marché des communications électroniques et aux nouveaux usages.

Cette refonte répond également à un besoin de mise en conformité avec la volonté des pouvoirs publics qui souhaite faire de l'économie numérique un moteur de croissance pour le Sénégal.

Parmi les innovations majeures dudit code on peut noter l'adoption et la mise en œuvre des principes fondateurs du service universel permettant l'inclusion le plus large possible des populations dans la société de l'information.

Ainsi, le décret n°2019-593, en date du 14 février 2019, fixe les missions, objectifs et organisation du FDSUT et définit deux axes d'intervention :

- La réalisation de l'accès universel aux services de communication électronique ;
- Le développement et la promotion de contenus, applications ou services numériques répondant aux besoins de la population.

L'opérationnalisation de cette politique publique d'accès/service universel repose sur deux entités, un comité de direction, organe délibérant, présidé par Aly Coto NDIAYE et une unité de coordination et de gestion, organe opérationnel, coordonné par Amadou Manel FALL.

A propos de TDS-SA

La société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA) est créée par la loi 2017-28 du 14 juillet 2017.

Benjamine des entités sénégalaises dédiées au numérique, TDS-SA est créée par l'Etat du Sénégal pour être l'opérateur de diffusion national. En ce sens, la société se voit confier, dès son arrivée, la mutualisation des infrastructures de diffusion numériques, ensuite la gestion et l'exploitation technique et commerciale de ces infrastructures mutualisées.

Nouvel acteur de la chaîne de valeur audiovisuelle, TDS-SA est responsable, à titre exclusif, de la diffusion des chaînes sénégalaises privées et publiques, conformément aux dispositions du nouveau Code de la Presse (article X).

Dans le cadre de la télévision analogique, chaque radiodiffuseur disposait de sa propre infrastructure de diffusion.

Dans le cadre de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), le Code de de la Presse (2017) sénégalais a éclaté la chaîne de valeur audiovisuelle. Ainsi les activités de diffusion au Sénégal sont gérées au sein d'une seule et même entité technique, en l'occurrence ici TDS-SA.

TDS-SA prend alors en charge, et ce à titre exclusif, la collecte, le multiplexage et le transport, puis la diffusion des contenus audiovisuels par voie numérique dans les foyers sénégalais.

Contact presse

Mme Mariame Sira Bomboté Diop
Directrice de la Communication
Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA)

E-mail : mariame.bombote@tds.sn